



## PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 1er septembre 2025

#### ARRÊTÉ SÉCHERESSE DU 29 AOÛT 2025 :

- Le bassin versant de la BRUCHE, MOSSIG, EHN, ANDLAU, GIESSEN ET LIEPVRETTE reste en « ALERTE RENFORCÉE SÉCHERESSE »
- Le bassin versant « LAUTER, SAUER, MODER, ZORN » passe en « ALERTE SÉCHERESSE »
- Le bassin versant « SARRE » redescend en « VIGILANCE SÉCHERESSE »
- Le « RHIN » passe en « VIGILANCE SÉCHERESSE »
- La nappe « RIED CENTRE ALSACE, SECTEUR 1 - NORD » reste en « VIGILANCE SÉCHERESSE »
- La nappe « RIED CENTRE ALSACE, SECTEUR 2 - CENTRE/PLATEAU » reste en « VIGILANCE SÉCHERESSE »
- la nappe « RIED CENTRE ALSACE, SECTEUR 3 - CENTRE/ILLWALD » reste en « VIGILANCE SÉCHERESSE »
- La nappe « RIED CENTRE ALSACE, SECTEUR 4 – SUD EST/BLIND » reste en « VIGILANCE SÉCHERESSE »

Les précipitations inégales et parfois localement faibles de la semaine dernière n'ont pas bénéficié à tous les cours d'eau, et certains présentent toujours des débits très faibles.

Le bassin versant « BRUCHE, MOSSIG, EHN, ANDLAU, GIESSEN ET LIEPVRETTE » reste en « ALERTE RENFORCÉE SÉCHERESSE ».

Le bassin-versant « LAUTER, SAUER, MODER, ZORN » passe en « ALERTE SÉCHERESSE »

Ces situations « ALERTE SÉCHERESSE » et « ALERTE RENFORCÉE SÉCHERESSE » font l'objet de **mesures de limitation ou de suspension des usages de l'eau spécifiques et graduelles** qui concernent l'ensemble des usagers : particuliers, collectivités, entreprises, agriculteurs.

Chaque usager est donc invité à prendre connaissance de l'arrêté préfectoral portant restriction ou interdiction temporaire de certains usages de l'eau en cours et à s'informer des mesures de restriction d'eau sur sa commune en consultant le site internet Vigieau <https://vigieau.gouv.fr/>

L'arrêté préfectoral portant restriction ou interdiction temporaire de certains usages de l'eau est également disponible sur le site internet de la préfecture : <https://www.bas-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/LSE-Loi-sur-l-Eau-Secheresse/Gestion-de-la-secheresse/Arretes-secheresse-en-vigueur2/Secheresse-arrete-portant-limitation-provisoire-de-certains-usages-de-l-eau-dans-le-Bas-Rhin>

Le bassin-versant « **SARRE** » redescend en « **VIGILANCE SECHERESSE** »,

Le « **RHIN** » passe en « **VIGILANCE SECHERESSE** »,

Le secteur 1 « **NORD** » de la nappe RIED CENTRE ALSACE, le secteur 2 « **CENTRE/PLATEAU** » de la nappe RIED CENTRE ALSACE, le secteur 3 « **CENTRE/ILLWALD** » de la nappe RIED CENTRE ALSACE et le secteur 4 « **SUD EST/BLIND** » de la nappe RIED CENTRE ALSACE restent en « **VIGILANCE SECHERESSE** ».

L'état de « **VIGILANCE SÉCHERESSE** » est une mesure d'**anticipation** : il ne s'accompagne pas de mesures de restriction, mais a pour objectif de sensibiliser l'ensemble de la population (particuliers, collectivités locales, professionnels, entreprises, agriculteurs, ...) à la situation actuelle pour les inciter à adopter une gestion économe de la ressource en eau.

Sur les communes concernées, chaque utilisateur d'eau est donc invité à **modérer sa consommation d'eau** (cf. les recommandations pour une réduction de l'usage de l'eau, en annexe).

**Faire preuve de sobriété** dans sa consommation quotidienne d'eau, est un **acte civique** afin de préserver, pour chacun, le bien commun précieux qu'est la ressource en eau, élément nécessaire pour les activités humaines, mais aussi pour les milieux aquatiques et la biodiversité qu'ils abritent.

Ces mesures de restriction sont susceptibles d'évoluer les prochaines semaines.

## Contact presse

Service de la Communication Interministérielle  
Tél : 06 45 59 26 76  
Mél : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

Préfecture du Bas-Rhin  
Tél : 03 88 21 67 68  
[www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)  
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)

## Annexe :



# SÉCHERESSE

## AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉCONOMISER L'EAU

### USAGE DOMESTIQUE

-  Éviter de laisser couler l'eau
-  Utiliser les appareils de lavage à plein
-  Limiter les arrosages des jardins
-  Installer des équipements économes en eau

### INDUSTRIE

- Recycler certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des circuits fermés

### COLLECTIVITÉS

- Réduire les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable
- Optimiser l'arrosage des espaces verts et du nettoyage des voiries
- Connaître les volumes d'eau consommés pour éviter de surconsommer ou gaspiller
- Distribuer des kits hydro-économes dans les foyers

### AGRICULTURE

- Mettre en place des tours d'eau pour l'irrigation
- Utiliser un matériel d'irrigation hydro-économe
- Réduire l'irrigation selon les horaires définis dans les mesures de limitation des prélèvements